



BELVÉDÈRE

Signature d'un accord entre CL Financial et les dirigeants de Belvédère



A la suite de la déclaration de franchissement de seuil et d'intentions publiée par l'AMF le 31 mai 2007, le groupe CL Financial et les dirigeants de Belvédère ont le plaisir d'annoncer la conclusion d'un accord aux termes duquel CL Financial accorde aux actionnaires historiques une option de vente de la participation CL Financial au capital de Belvédère pour un total de 345 M€ (actions, bons, obligations). A défaut de levée de l'option au 31 juillet 2007 avec remise des garanties de paiement nécessaires en vue de la réalisation du transfert des titres au plus tard le 30 septembre 2007, il est convenu que le Conseil d'administration sera recomposé pour être en adéquation avec la géographie du capital. Les actionnaires historiques conserveront s'ils le souhaitent la faculté d'exercer l'option de vente figurant dans la convention du 6 mars 2006 à partir du 31 décembre 2007 et ceci pendant trois mois.

Dans ce contexte, les deux actionnaires vont présenter une requête conjointe auprès du Président du Tribunal de Commerce de Beaune en vue du report de l'Assemblée Générale annuelle convoquée pour le 29 juin 2007 au 1^{er} aout prochain.

Actions Code ISIN : FR0000060873 **Obligations A** Code ISIN : FR0010304774 **Obligations B** Code ISIN : FR0010304782

BSAR 1 Code ISIN : FR0010134247 **BSAR 2** Code ISIN : FR0010304733

ALMEA - 11/06/07

Rendez-vous sur www.belvedere.fr